

# CSS – Conseil supérieur de la statistique

Réunion du 28 mars 2019

Compte rendu

Version finale

---

## Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du compte rendu de la réunion du 24 avril 2018
3. Suivi de l'avis 2018 du CSS
4. Études et statistiques marquantes
5. Programme statistique 2019-2021
6. Avis 2019 du CSS
7. Divers

---

## Accueil et introduction

À 14h30, le Président du Conseil supérieur de la statistique, M. Fernand Weides, souhaite la bienvenue aux membres présents et à la délégation du STATEC. Il exprime sa satisfaction devant la présence d'une dizaine de membres du CSS. En particulier, il saisit l'opportunité de souhaiter la bienvenue aux membres qui assistent pour la première fois à une séance du Conseil, en les invitant à contribuer activement aux travaux.

### 1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour de la réunion est approuvé à l'unanimité des membres présents.

### 2. Adoption du compte rendu de la réunion du 24 avril 2018

Le procès-verbal de la réunion précédente est approuvé à l'unanimité des membres présents.

### 3. Suivi de l'avis 2018 du CSS

M. John Haas, directeur adjoint du STATEC, prend la parole pour commenter l'avis de 2018. Il propose un exposé en deux parties, une première axée sur les trois projets-phares de l'année écoulée, puis une autre consacrée aux points supplémentaires abordés dans l'avis.

Le projet NATNG de refonte de la comptabilité nationale a vu en 2018 l'abandon de la vision d'un projet purement interne. En effet, le STATEC ne dispose pas des ressources requises pour des travaux d'une telle envergure. Une stratégie à deux marchés publics a été choisie pour résoudre le problème, l'un pour l'analyse des besoins et l'élaboration d'un cahier des charges très détaillé, l'autre pour l'exécution des travaux proprement dits.

Du côté de la « *Large Case Unit (LCU)* » dédiée aux grandes multinationales, les développements sont très positifs. Il y a eu une importante collaboration au niveau européen, et la création dans l'organigramme du STATEC d'une fonction LCU rattachée directement à la direction. Pour qu'elle soit pleinement efficace, il manque encore un accès à une source cruciale de données, à savoir l'Administration des contributions directes.

Le troisième projet-phare traite de la sécurité de l'information. Le nouveau règlement européen FRIBS prévoit un échange de micro-données sur l'import-export entre pays membres (programme SIMSTAT, pour Single Market STATistics). Pour être autorisé à participer à ce programme, le STATEC cherche à obtenir la certification ESS IT Security, proche des exigences de la norme ISO 27000. Le premier audit commence en avril.

Après les trois projets-phares, M. Haas aborde les autres sujets esquissés dans l'avis 2018 du CSS.

En 2021, le Recensement de la population entre définitivement dans l'ère digitale, en proposant un questionnaire convivial en ligne et une interconnexion de registres détenues par l'IGSS, le CTIE et le STATEC. Le recensement pilote de 2019, censé tester la méthodologie et la chaîne de production, impliquera 4 communes volontaires.

Sur le thème du PIBien-Être, le CSS a encouragé le STATEC à poursuivre dans cette voie. Le programme de coalition formule une demande au STATEC de publier régulièrement le PIBien-Être en complément au PIB classique. Cela a déjà été fait dans le rapport Travail et cohésion sociale de 2018, et l'expérience sera renouvelée. Parallèlement à cela, il existe un tableau de bord avec l'ensemble des 63 indicateurs, qui sera en ligne début avril. Sur ce sujet, il n'y a pas eu de discussion en 2018 au CES ou au Conseil supérieur pour un développement durable.

Le PIB est certes l'indicateur vedette issu des comptes nationaux, mais n'en est décidément pas la seule raison d'être. John Haas reprend l'exemple irlandais, où la croissance énorme du PIB en 2015 a été due à un enregistrement colossal chez Apple, en lien avec son commerce de propriété intellectuelle. L'approche du STATEC par rapport aux *IP-Boxes* a toujours été conservatrice, pour justement annuler l'impact de leur activité sur le PIB. Toutefois, si EUROSTAT prend un jour une décision différente de l'approche du STATEC, on peut aussi s'attendre à un phénomène de croissance démesurée au Luxembourg.

Enfin, le STATEC a continué dans sa démarche d'étudier la productivité. Il faut expliquer le paradoxe de la productivité du travail après la crise de 2008. Le STATEC s'est engagé à soutenir les travaux du nouveau Conseil national de la productivité, qui s'est notamment vu attribuer la mission de rédiger et présenter un « rapport productivité ».

M. Weides remercie l'orateur et lance la série de questions suscitées par la présentation de M. Haas. Il déclare ne pas avoir vu passer de retombées du recensement pilote dans la presse, et s'en étonne. Jérôme Hury, chef de la division des statistiques sociales du STATEC, l'informe que le projet pilote a

bel et bien trouvé un écho dans la presse, en particulier à travers certains comptes-rendus de sessions du Conseil communal des collectivités concernées, comme par exemple Helperknapp. Il est prévu de faire une mini-campagne sur le recensement pilote dans les médias ; ce sera pour après les vacances d'été. La collecte du recensement pilote aura lieu en automne de cette année.

M. Michel Beine (Université du Luxembourg), vice-président du CSS, voudrait connaître la taille de l'échantillon du recensement pilote. Jérôme Hury le situe aux alentours de 10.000 personnes. Seules les communes de moins de 5.000 personnes ont été invitées à s'inscrire à cette enquête pilote. Afin de les inciter à participer, le STATEC leur a proposé d'avoir la main sur le contenu du questionnaire. M. Beine demande si le recensement sera exhaustif sur les 10.000 habitants des communes volontaires. Les agents recenseurs de ces communes sont censés garantir l'exhaustivité, précise M. Hury. Toutefois, il faut s'attendre à ce que certaines personnes ne rempliront pas le questionnaire.

M. Weides revient sur NATNG et demande quand ce projet va prendre corps. John Haas lui répond que le démarrage concret coïncidera avec le choix du vainqueur du premier marché public. En effet, le travail à abattre par ce prestataire s'annonce colossal ; c'est là que se préparera l'exécution du projet. Cette exécution devrait être lancée en 2021. Aujourd'hui on table sur une fin du projet NATNG en 2024 ou 2025.

#### 4. Études et statistiques marquantes

Pour le détail des trois exposés ci-dessous, voir la présentation PowerPoint diffusée pendant la séance.

M. Georges Zangerlé, chef de l'unité « Statistiques structurelles d'entreprises », propose un exposé sur le faible taux d'excédent brut d'exploitation (taux EBE). Il définit d'abord l'EBE, puis le taux EBE (qui situe l'EBE par rapport au chiffre d'affaires). Le taux d'EBE est utilisé comme indicateur dans l'étude de la rentabilité des entreprises non financières, étude qui a donné naissance à un Bulletin du STATEC en 2018.

Il est intéressant de constater que dans le classement européen, le Luxembourg est systématiquement dernier pour le taux EBE. Ce taux est sur une tendance plutôt baissière depuis 2005. Néanmoins, l'EBE tout seul a quasiment doublé sur la période 2005-2016 ; il se trouve simplement que le chiffre d'affaires a crû à un rythme encore plus important. Une analyse par secteurs montre que la contribution principale de l'EBE vient des services non financiers, alors que c'est le commerce qui alimente de façon prépondérante le chiffre d'affaires. On se retrouve donc dans une situation où l'on compare l'EBE des services non financiers au chiffre d'affaires du commerce. C'est bien le reflet d'un tissu économique particulier.

M. Zangerlé renvoie au Bulletin pour une analyse beaucoup plus fine, qui monte dans les branches, puis au niveau des entreprises.

Le Président propose à l'assistance de poser ses questions.

M. Francis Kaell du Service information et presse aimerait connaître une alternative au taux d'EBE, puisque celui-ci n'est pas tellement propice. Georges Zangerlé attire son attention sur l'indicateur du retour sur actifs ; d'un autre côté, celui-ci n'est pas parfait non plus, car on ne mesure pas toutes ses

composantes, malgré l'existence de la Centrale des bilans. En effet, toutes les entreprises n'établissent pas un bilan commercial (il n'existe pas toujours une telle obligation). M. Serge Allegrezza, directeur du STATEC, ajoute qu'une publication est prévue sur ce sujet.

La deuxième intervention vient de Mme Simone Casali, coordinatrice qualité du STATEC. Elle décrit la récente enquête de confiance auprès des utilisateurs des statistiques publiques.

Le Code de Bonnes Pratiques de la statistique européenne recommande que les instituts nationaux de statistique conduisent ce genre d'enquête. Au Luxembourg, le STATEC fait la sienne selon un rythme triennal. Sont contactés les abonnés de la Newsletter du STATEC, tout comme les membres du panel « MyPanel » géré par TNS-Ilres. Le questionnaire se compose de 40 questions réparties sur 8 modules. Ce sont surtout les personnes du panel qui ont répondu à l'enquête. Sur les trois questions de connaissances générales sur les chiffres-clé de la statistique publique, les lecteurs de la Newsletter s'en sortent mieux que le panel. Le taux de confiance (totale ou partielle) accordée au STATEC se situe à environ 90%, un chiffre constant sur les années. Les aspects de sécurité sont bien perçus à l'extérieur. Les contacts avec les utilisateurs ont été scrutés selon différents angles, et les différents types de publications statistiques ont été étudiés du point de vue de leur notoriété. À noter enfin que l'appli STATEC pour les appareils portables est particulièrement appréciée par ses utilisateurs.

M. Allegrezza conclut cet exposé en commentant ses travaux sur la corrélation entre la confiance au gouvernement et celle dans la statistique publique. On peut observer une tendance à accorder davantage de confiance aux instituts de statistique lorsque la confiance au gouvernement est plus forte. Ensuite, il est intéressant de se pencher sur l'influence mutuelle que peuvent avoir entre elles des variables comme la confiance dans les statistiques publiques, la confiance dans l'institut national de statistiques, l'utilisation plus ou moins forte de statistiques, et la plus ou moins grande indépendance politique de l'institut national. On découvre par exemple que les variables de confiance ne sont pas sensibles au revenu, mais qu'avec l'âge, la confiance en l'institut national augmente. M. Allegrezza annonce une refonte de son article pour le grand public.

M. Beine soulève une interrogation. En effet, il estime qu'il faut être prudent dans l'interprétation de la comparaison entre les réponses du panel et des abonnés de la Newsletter. Il y a selon lui un important biais de sélection dans cette approche. Simone Casali reconnaît que le mélange de ces deux sources de données est certes fragile, mais est d'avis que la comparaison Newsletter/Panel reste intéressante. Force est de constater que l'analyse des données regarde principalement du côté du panel TNS, car les informations sont nettement plus robustes.

M. Kaell revient sur l'affirmation de M. Allegrezza selon laquelle, avec l'âge, on accorde davantage de confiance au STATEC. Pourquoi les choses seraient-elles ainsi ? M. Allegrezza pense qu'on pourrait le découvrir en segmentant la population. Pour M. Kaell, les jeunes gens ne semblent pas comprendre l'enjeu des enquêtes et l'importance d'y contribuer.

M. Jean-Claude Olivier du Service information et presse demande si le nombre de ceux qui font confiance au STATEC reste constant au fil du temps, ou s'il baisse. M. Allegrezza est formel : à population et à pourcentage constants, l'effectif des personnes accordant leur confiance est lui aussi constant.

M. Michel Geller du STATEC se montre surpris par la forte corrélation inversée entre le revenu et la promptitude à utiliser les statistiques, comme si les riches se préoccupaient moins de statistiques que les pauvres.

M. Beine se renseigne sur les catégories proposées pour exprimer le niveau de confiance. M. Allegrezza explique que le STATEC travaille avec 4 niveaux qui vont de « confiance totale » à « pas confiance du tout ».

Pour terminer cette série d'exposés sur les études et statistiques marquantes, M. Michel Geller de l'unité « Prévisions et Modélisation » invite le CSS à découvrir les modèles à facteurs dynamiques (*dynamic factor models*). Ces modèles, qui permettent de travailler avec des fréquences mixtes, conduisent à de nouvelles prévisions et fournissent des données d'entrée au modèle principal du STATEC, le modèle MODUX. Dans un *dynamic factor model*, on modélise les variables par rapport à leur propre passé et au passé de plusieurs facteurs communs (les facteurs dynamiques). Ces notions sont ensuite illustrées sur l'exemple du modèle du marché du travail, qui s'appuie sur 10 variables et 2 facteurs communs, qui captent l'un des fluctuations de court terme, l'autre le cycle économique. M. Geller termine par une démonstration de la performance du modèle, sur l'exemple de la reprise de 2009 en matière d'emploi.

Le Conseil n'a pas de questions à formuler.

## 5. Programme statistique 2019-2021

M. John Haas résume le programme statistique 2019-2021 du STATEC par l'annonce des trois projets-phares pour cette année 2019. En première position on trouve toujours le projet NATNG (National Accounts - the next generation) ; M. Haas explique que l'objectif poursuivi est quintuple : assurance qualité, traçabilité, spécialisation, modernisation, structuration. Le deuxième projet est le Recensement digital de la population de 2021. Ce projet a déjà été présenté précédemment, il convient de préciser qu'il a désormais rang de projet-phare. Enfin, et tout comme l'année dernière, ESS IT SEC complète le podium. Avec l'entrée en vigueur du Règlement Général sur la Protection des Données, le STATEC va changer de manière fondamentale la manière de traiter les données individuelles, qui seront pseudonymisées et parfois même anonymisées.

M. Marc Pauly, coordinateur statistique du STATEC, aborde brièvement le programme de travail du Système statistique luxembourgeois, regroupant les producteurs de statistiques officielles du pays. Le document, qui a été transmis aux membres du CSS avant la séance, est présenté quant à sa structure. Il est articulé selon l'approche triennale pour ce qui est des objectifs stratégiques nouveaux. Il fait aussi l'inventaire des travaux courants et des actions de communication.

## 6. Avis 2019 du CSS

M. Weides estime tout d'abord qu'il faut saluer tous les progrès effectués. Ensuite, il encourage le STATEC et ses partenaires à poursuivre les travaux mentionnés, et en premier lieu les trois projets-phares dont le STATEC s'est doté.

Dans le cadre du PIBien-Être, le tableau de bord devrait avoir une plus grande publicité et visibilité, car il y a certainement de l'intérêt pour ce thème.

L'enquête sur la confiance des utilisateurs des statistiques publiques est très intéressante, elle présuppose évidemment de connaître les statistiques, c'est pourquoi il faut aller vers les jeunes pour les y initier. On doit souligner la grande confiance qui a une nouvelle fois été exprimée au STATEC, lequel a fait beaucoup d'efforts pour améliorer sa communication vers l'extérieur.

Le Vice-président du CSS, M. Beine, se rallie complètement à l'avis du Président.

Conformément à sa mission, le Conseil supérieur de la statistique finalisera l'avis 2019 en vue de sa publication et transmission au Ministre de l'Économie.

## 7. Divers

M. Weides a conscience du fait qu'un nombre important de membres du CSS n'assistent pas à la réunion annuelle. Il rappelle aux membres que le Conseil avait jadis siégé sur l'heure de midi pour rassembler plus de personnes autour d'un repas. Il propose aux nouveaux membres de soumettre leurs suggestions pour organiser la réunion autrement et d'en augmenter l'attractivité.

## Conclusion

Le Président Weides remercie les participants à cette réunion du Conseil supérieur de la statistique et lève la séance à 16h10.

---

Les comptes rendus et les présentations Powerpoint des précédentes réunions sont disponibles ici :

<http://www.statistiques.public.lu/fr/acteurs/statec/organisation/css/index.html>

---

## Liste de présences

Organisation	Nom	Fonction au CSS
Conseil de presse	WEIDES Fernand	Président
Université de Luxembourg	BEINE Michel	Vice-président
Service information et presse	OLIVIER Jean-Claude	Membre effectif
Service information et presse	KAELL Francis	Membre suppléant
Chambre des métiers	URBANY Max	Membre effectif
Banque centrale du Luxembourg	NOCKELS Roland	Membre effectif (observateur)
STATEC	ALLEGREZZA Serge	Membre effectif
STATEC	CASALI Simone	
STATEC	GARGANO Lucia	
STATEC	GELLER Michel	
STATEC	HAAS John	Membre suppléant
STATEC	HURY Jérôme	
STATEC	PAULY Marc	Secrétaire
STATEC	PERONI Chiara	
STATEC	SCHROEDER Denise	
STATEC	ZANGERLÉ Georges	
Chambre de commerce		
Chambre d'agriculture		
Chambre des salariés		
Chambre des fonctionnaires et employés publics		
Conseil supérieur pour un développement durable		